



GERANT DU RESTAURANT DU CAMPING MUNICIPAL LES PASTOURELLES

BAIL SAISONNIER 2020

CAHIER DES CHARGES

Le bail saisonnier porte sur un local/restaurant situé au camping municipal les Pastourelles à Lège-Cap Ferret.

1- Description du camping :

Camping 3 étoiles sur 13ha de pinède en première ligne au bord du Bassin d'Arcachon.

576 emplacements dont 32 mobil homes neufs court séjour et 270 mobil homes résidents.

2- Description du restaurant :

Le restaurant « la cabane des pastourelles » est situé à l'adresse suivante : route des pastourelles – Claouey – 33950 Lège-Cap Ferret.

Clientèle du camping et extérieure.

Le bâtiment, construit en 2018, est d'une surface de plancher de 133 m².

Le restaurant est composé :

- d'une salle de restauration (snack, bar, accueil) d'une capacité de 45 couverts ;
- d'une terrasse couverte d'une capacité de 72 couverts ;
- d'une terrasse non couverte de 200m² ;
- d'une cuisine équipée (elle comprend notamment : 1 four à pizza, 2 armoires froides positives, 1 armoire froide négative, 1 cuisinière grill, 1 four mixte, 1 lave-vaisselle, etc ...)
- d'un vestiaire pour le personnel.

Le bâtiment est équipé d'un chauffage électrique.

Le mobilier ainsi que la vaisselle et verrerie complètes sont fournis.



3- Type de restauration :

Restauration rapide à toutes heures (sur place ou à emporter)

Restauration type brasserie (carte et menu)

Licence 3 et licence grande restauration

4- Durée :

Le bail saisonnier est conclu pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2020.

5- Conditions financières :

La caution (encaissée) de 5 000 € est à verser au 1^{er} avril 2019.

Le loyer est de 16 000 €, avec paiement échelonné comme suit :

Fin avril : 1 000 € / fin mai : 1 000 € / fin juin : 1 000 € / fin juillet : 6 000 € / fin août 6 000 € /
fin septembre : 1 000 €

Le gérant devra souscrire des abonnements individuels pour l'eau et l'électricité et en acquitter les factures pour la période considérée.

Le gérant devra également souscrire une assurance spécifique.

Le gérant devra fournir au plus tard le 30 octobre 2020 un compte d'exploitation final.

6- Candidatures :

Le dossier de candidature devra obligatoirement comprendre :

- 1- Le CV, références, permis d'exploitation ;
- 2- Le projet d'exploitation détaillant : l'organisation du service, les recrutements envisagés, le type de restauration ;
- 3- Le projet de menus tarifés ;
- 4- Le compte d'exploitation prévisionnel.
- 5- Les garanties financières à démontrer

Les candidatures doivent être transmises **au plus tard le 25 novembre 2019** à la Mairie de Lège-Cap Ferret 79 avenue de la mairie 33950 LEGE-CAP FERRET par courrier recommandé avec accusé de réception ou remises en mairie contre récépissé.

Les candidats souhaitant visiter le restaurant peuvent prendre contact avec le gérant du camping au 06.80.13.23.09 ou 05.56.60.70.61.